

## Procès-verbal

Comité : Conseil d'administration  
Réunion : Assemblée générale annuelle  
Date : Le 27 février 2022  
Heure : 13 h  
Lieu : La salle des loisirs, 174 rue Saint-Jean-Baptiste, Oka

1. Ouverture de l'assemblée et mot d'accueil du vice-président, Jules Morin.
2. L'adoption de l'ordre du jour du 27 février 2022 est proposée par Luc Morin, appuyée par Jean Kazemirchuk, acceptée à l'unanimité.
3. L'adoption du procès-verbal du 27 mars 2021 est proposée par Jean Kazemirchuk, appuyée par Marcel Lauzon, acceptée à l'unanimité.
4. Revue des statuts et règlements généraux par Danielle Bourgeois.  
Jules Morin précise que la cotisation est valable pour l'année en cours et non pour un an à partir du jour où le membre paie sa cotisation. Ratification des règlements généraux proposée par Monique Silviani, appuyée par Natalie Langlois, acceptée à l'unanimité.
5. Bilan de l'année 2021
  - i. Bilan financier présenté par Danielle Bourgeois.  
Toutes les activités de la programmation 2021 ont pu être présentées normalement, contrairement à l'année 2020. L'année s'achève avec un solde de 23 239 \$.

Certains membres suggèrent que les demandes de contributions à la fin des concerts ou activités soient plus visibles, comme passer le chapeau pendant une pause, ou bien indiquer *contribution volontaire* lors de l'inscription pour les activités.

- ii. Revue des activités de la programmation 2021 par Chantal Bourdon. Louise Guillemette ajoute quelques commentaires sur l'exposition «Portraits d'ici» actuellement en cours à l'école secondaire d'Oka.

La collaboration avec la communauté de Kanesatake se développe progressivement avec la participation en 2021 du groupe de chanteuses mohawk au spectacle «Murmures dans la forêt». La SACO désire aussi explorer des partenariats avec d'autres organismes de la communauté: la Société d'histoire d'Oka, la Maison des jeunes, le cercle des fermières ou la Fondation de l'église l'Annonciation d'Oka.

La SACO a réalisé le spectacle «Murmures dans la forêt» grâce au soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Depuis trois ans, la SACO a obtenu 47 500 \$ en subventions — un signe que l'organisme gagne en reconnaissance pour sa bonne gestion et la qualité de ses projets. Si la gratuité des activités optimise leur accessibilité, elle devient un risque pour la

réalisation de projets d'envergure qui sont toujours dépendants du succès d'une demande de subvention. Le conseil d'administration invite l'assemblée à réfléchir sur la levée de cette gratuité pour certaines activités lors de la période de questions (point 7).

6. Présentation de la programmation 2022 par Chantal Bourdon.

Un tableau présente les différentes activités distribuées sur le calendrier annuel. Les spectacles de Thomas Carbou et «Murmures dans la neige» ont déjà eu lieu plus tôt au mois de février. Louise Guillemette ne peut encore dévoiler le sujet de la prochaine exposition photographique, car des collaborations sont à confirmer. Une activité destinée aux artistes membres seulement «Ateliers sur le vif» est en phase d'idéation. La SACO aimerait réaliser une activité qui permettrait aux artistes locaux de se rencontrer.

Nina Louve et Monique Silviani présentent leur projet de création qui aura lieu à l'été 2022: des créations en direct, poésies et sculptures d'objets recyclés.

Luc Morin suggère la thématique de l'eau pour une prochaine exposition car c'est un élément important dans l'identité d'Oka.

7. Période de questions

Les membres échangent sur la gratuité des activités. La plupart préfèrent qu'elle soit conservée pour l'instant. On suggère plutôt d'augmenter le nombre d'adhésions et de faire appel aux contributions volontaires.

On discute de la nouvelle salle multifonctionnelle. Le CA ne peut se prononcer sur l'accessibilité de la salle étant donné qu'elle remplacera la salle des loisirs et que les mêmes activités s'y dérouleront. Son ouverture serait prévue pour l'automne 2022.

8. Nomination d'un/e président/e d'élection et appel aux candidatures.

Chantal Bourdon est nommée présidente d'élection et Louise Guillemette secrétaire. Deux postes d'administrateurs sont en élection.

- a. Jules Morin est proposé pour reprendre un autre mandat de deux ans par Lucie Lachapelle et appuyé par Jean Kazemirchuk.
- b. Natalie Langlois propose Louison Rousseau pour le deuxième poste vacant. Cette candidature est appuyée par Lucie Lachapelle.

9. Paroles aux élus: Jules Morin et Louison Rousseau.

10. Mot de conclusion de Chantal Bourdon.

11. Levée de l'assemblée à 14h55 proposée par Chantal Bourdon, appuyée par Natalie Langlois.

---

Louise Guillemette, secrétaire